

Rapport de mission

Moundou

Du 27 au 30 janvier 2005

Dr E. Mortier

Conseiller médical au PNL

Rappel du contexte et déroulement de la mission

Le ministre de la santé tchadienne a formulé une demande le 1^{er} avril 2004 au GIP ESTHER pour que le Tchad fasse partie des pays bénéficiaires de l'appui d'ESTHER. En novembre 2004, le conseil d'administration d'ESTHER a retenu cette demande. Après 8 pays en Afrique et 2 en Asie, le Tchad ainsi que le Togo, la RCA et le Burundi vont pouvoir bénéficier de l'appui d'ESTHER.

Le programme national de lutte contre le SIDA a souhaité que le GIP ESTHER intervienne dans un premier temps sur les villes de Moundou et de Ndjaména, en particulier dans les hôpitaux où la coopération française assure un appui.

Un représentant d'ESTHER, Monsieur Demba DIACK est venu du 27 janvier au 3 février pour aider à la mise en place de ce partenariat. Son séjour s'est scindé entre Moundou (du 27 au 29 janvier) et Ndjaména.

Ce rapport résume les principaux points forts de cette mission d'ESTHER.

MOUNDOU

Cette mission à Moundou s'est déroulée au même moment que le séjour d'ENTRAIDE SANTE 92 (3 médecins et un psychologue des hôpitaux du CISIH 92) venue pour une formation sur le dépistage et pour explorer les différentes actions de partenariat avec l'hôpital régional de Moundou.

Notre séjour à Moundou a permis de rencontrer les différents acteurs impliqués dans la prise en charge des malades infectés par le VIH : **Initiative développement** – ONG française arrivée en novembre 2004 à Moundou en vue de créer un centre de prise en charge global des PVVIH - l'**ACCPVV** (association de counselling et de prise en charge des personnes vivant avec le VIH) et l'**ASFS** (association de soutien des femmes séropositives), l'**hôpital régional de Moundou, Entraide Santé 92**. Une rencontre avec les représentants du **CHU de Poitiers** est prévue en France

Après de nombreuses rencontres et échanges avec les partenaires tchadiens et français, le scénario d'un soutien par esther pourrait s'inscrire de la façon suivante :

1) pour le soutien associatif : les 3 associations (ID , ACCPVV. ASFS) pourrait travailler ensemble pour établir une plateforme commune d'activité soutenue par ESTHER portant sur :

- le renforcement des structures associatives : formation à la gestion, à la vie associative,
- la formation de conseillers associatifs pour le suivi des malades
- la mise en place d'une présence hospitalière associative
- la création d'une pharmacie communautaire (dans les locaux du centre de prise en charge globale d'ID)
- des activités nutritionnelles

les 3 associations ont prévu d'élaborer concrètement un projet pouvant être soumis à ESTHER

2) Pour le partenariat inter hospitalier (projet de la première année).

- Entraide Santé 92 pourrait intervenir dans l'évaluation de l'hygiène hospitalière et la mise en place d'une procédure en cas d'accident d'exposition au sang, le soutien au laboratoire (appareil à CD4 si le projet national n'avance pas, l'aide à l'acquisition de nouvelle technique pour le dépistage des infections opportunistes), la mise en place d'un stock de sécurité pour la transfusion sanguine (poche de sang, transfuseur, réactif, VIH, VHB, VHC), la formation des personnels infirmiers, le suivi psychologie des soignants avec une présence d'un psychologue à chaque mission, l'aide à la concrétisation du centre de dépistage hospitalier.
- Le projet avec le CHU de Poitiers sera défini secondairement mais pourrait intégrer la PTME (lien étroit entre la maternité de Moundou et celle de Poitiers), l'aide à la gestion des ARV (outil informatique, suivi de l'observance).

Calendrier :

Les différentes équipes doivent rédiger une proposition de projet à soumettre à ESTHER qui se réunit chaque mois en comité des projets. On peut espérer que la commission d'avril permette d'acter les propositions et que les activités concrètes puissent démarrer en mai.

NDJAMENA

La mission d'ESTHER a permis de rencontrer les associations de personnes vivant avec le VIH ainsi que l'hôpital régional de référence nationale.

1) pour le soutien associatif

Le tissu associatif, bien qu'existant depuis quelques années est peu étoffé en terme d'activités concrètes. Nous avons rencontré les 3 associations existantes : **ASEPVVIH** (association d'entraide des PVVIH) attachée au CEDIAM, **Fraternité** + et **l'AS** + (association des sœurs séropositives). Après plusieurs rencontres, les associations ont prévu de réfléchir à une plateforme commune d'activités qui pourrait être soutenue par ESTHER. Une des premières étapes sera de former les associations à renforcer leurs structures associatives (aide à la gestion, à l'élaboration de dossier, à la compréhension de la vie associative). Une aide à la formation de conseiller en vue d'une permanence hospitalière sera privilégiée. Une rencontre avec AMASOT pourrait permettre de trouver un organisme dynamiseur et gestionnaire des fonds.

2) Pour le partenariat inter hospitalier (projet de la première année).

Un projet a déjà travaillé par le CH de Perpignan et l'hôpital régional de référence nationale de Ndjaména. Il est prévu d'accélérer la venue à Ndjaména d'un ou de 2 professionnels de l'hôpital de jour pour finaliser ce projet en vue d'une soumission rapide au comité des projets d'ESTHER

Au cours de sa mission, le représentant d'ESTHER a pu rencontrer le coordonnateur du PNLS, du PNUD, de L'OMS, du FOSAP, de l'Institut tropical suisse (qui contrôle la gestion du fond global), de la Direction de la pharmacie et du laboratoire, ainsi que Madame le Ministre la santé publique qui a été très favorable à l'appui d'ESTHER. Rappelons, que statutairement, le partenariat d'ESTHER doit se concrétiser par une convention interministérielle entre les ministres de la santé tchadien et français et d'une réunion annuelle dans le pays soutenu avec tous les acteurs bénéficiaires sous l'autorité du ministre.